

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

82/786 Du 20/8/1982
MPS.DSTP.BFP.21037

Portant nomination et nomination de Monsieur LISAKUSO Antoine, Contrôleur d'Ele-
vage de 6^e Echelon.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 85/68 du 13.11.80 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
tionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté n° 2087/TI du 21.6.58 fixant la réglementation sur
la solde des fonctionnaires des cadres ;
(/u le décret n° 62/134/PE du 5.5.61 fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/P du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories de cadres ;
(/u le décret n° 62/196/PE du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres cadres par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/PE du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires de l'Etat ;
(/u le décret n° 97/5/ET-SE du 24.2.67 réglementant la prise
d'effet de l'acte de nomination, intégration, reconstitution de carrière et reclasse-
ment, notamment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret n° 60/4 du 3.3.60 fixant le statut commun des
cadres de l'enseignement et des services Techniques ;
(/u le décret n° 74/70 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions de l'arrêté n° 62/196/PE du 5.7.62 fixant les échelonne-
ments indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 81/64 du 28.12.81 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/65 du 27.12.81 portant déblocage des a-
vancements des agents de l'Etat ;
(/u le rectificatif n° 81/116 du 26.1.81 au décret n° 80/644
du 28.12.81 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/117 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des
Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 10730/D.M.F.-S.M.3.-03 du 27.12.80 portant promo-
tion des fonctionnaires des cadres de la catégorie B des services Techni-
ques (Agriculture-Elevage-Génie Rural) au titre de l'année 1979 ;
(/u l'attestation de mise au stage n° 2086/DGT-DCGPCE-3.4.6.
du 24 Septembre 1975 ;
(/u la lettre n° 1006/D.M.F.-S.M.3.-02 du 8.12.81 du Directeur
des Affaires Administratives et Financières ;
(/u la demande de l'intéressé en date du 18 Novembre 1981 ;

D E C R E T :

.../...

57

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 50/50 du 3.3.60 susvisé, Monsieur DISSEUSSEU Antoine, Contrôleur d'Elevage de 6^e Echelon, indice 860 des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des services Techniques (Elevage) titulaire du diplôme d'Ingénieur Agronome, avec la spécialité Zootechnie, délivré par la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Yaoundé, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Ingénieur (Zootechnicien) de 2^e Echelon indice 940
ACU = Néant.

ARTICLE 2.-: Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 15.1.82 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au J.O.R.C. et communiqué partout où besoin sera./-

Brasaville, le 20 Août 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

- Marius MOUNBERGER. -

Le Ministre du Travail et de
Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATIGNON. -

- Colonel Louis J. H. BONA. -

Le Ministre des Finances,

- Itini Gaston B. LAKOUNZOU. -

AMPLIATIONS :

JORPC.....1
DGTFP/DFP.....2
D.B.....2
D.C.F.....2
M.A.E.....2
DOSSIER.....1
INTERESSE.....1
SGCM/BC.....2/-